

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 27 AVRIL 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE
Mme Anne GAGNIARD par Mme Frédérique CORCORAL
M. Arnaud PETITBOULANGER par Mme Sylvie MAZZITELLI
Mme Françoise LICHIERE par Mme Martine CLAVEL
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Annie ROSENBLATT
Mme Christine LAGRANGE

AR préfecture : 084-218400075-20240427-lmc1X0100017f16-DE

Date de télétransmission : 13-05-2024

Date de réception en préfecture : 13 MAI 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2024

16

PREVENTION - SECURITE : Fonds Local de Prévention de la Délinquance - programmation 2024 / 1ère tranche.

Mme GAY

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et conformément aux orientations de la Stratégie Nationale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la ville d'Avignon a lancé, le 19 décembre 2023, un appel à projet au titre du Fonds Local de Prévention de la délinquance afin de soutenir les partenaires associatifs et institutionnels qui œuvrent quotidiennement en matière de prévention de la délinquance.

A ce titre, les actions soutenues dans le cadre du FLPD visent à répondre à des priorités nationales et locales comme :

- Le développement de la prévention primaire à destination des très jeunes et prévenir la délinquance juvénile ;
- Le renforcement de la protection des personnes vulnérables ;
- Les actions pour améliorer la tranquillité publique ;
- Le soutien à la parentalité et la médiation familiale ;
- L'accès au droit et à la citoyenneté ;
- La prévention et la lutte contre la toxicomanie et les conduites addictives ;
- La prévention routière.

Ainsi, 28 projets ont été présentés, 2 ont été transférés en 2^{ème} tranche pour examen des pièces complémentaires et 9 n'ont pas été retenus. La programmation qui en a découlé comprend le versement de subventions pour un montant total de 85 200 €, dont la répartition en 17 actions est détaillée dans le tableau ci-après :

Nom de la Structure	Nom du projet	Détails du projet	Axes stratégiques	Montant subvention
CDAD	Permanences juridiques d'accès aux droits	Permanences gratuites d'avocats généralistes, d'avocats spécialisés en droit du travail ainsi que la mise en place de permanences en droit notarial et permanences de Résonances Médiation (médiation familiale)	Accès au droit et à la citoyenneté	7 000 €
VOLT	Formation à la croisée des savoirs au service de l'accompagnement de la prévention de la délinquance	Création d'une formation utilisant l'outil numérique au service de l'accompagnement du phénomène de délinquance par des contenus vidéos et déroulés pédagogiques d'animations de séquences dynamiques, au plus proche des réalités du terrain.	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile	3 000 €

AVENIR 84	Permanences d'accès aux droits médiation numérique	Permanences mensuelles de médiation numérique dédiées à des thématiques complexes (surendettement, retraites, recours, accès aux droits sociaux...) soit 20 permanences entre septembre 2023 et juin 2024.	Accès aux droits et à la citoyenneté	2 500 €
SOS SOLIDARITES	TAPAJ	Permettre aux jeunes consommateurs de substances psycho-actives, éloignés des dispositifs de droit commun, exposés au risque de délinquance ou de mendicité, d'avoir accès à une source de revenu légal rapidement. Le programme permet aussi de favoriser l'accès aux soins et de réduire les dommages et les risques liés à des conduites addictives au travers d'un accompagnement médico-éducatif individualisé.	Prévention et lutte contre la toxicomanie et conduites addictives	5 000 €

CENTRE SOCIAL LA FENETRE	HAKAP'4	4ème phase du programme de remobilisation et d'accompagnement en direction des jeunes de 16/25 ans en décrochage sur le territoire de St Chamand. Prise en charge individuelle avec des temps collectifs avec programme autour du sport, santé, insertion et organisation de journées et soirées thématiques pour le repérage des jeunes.	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile	4 500 €
AVENIR SANTE PACA	Projet de prévention/réduction des pratiques addictives chez les jeunes avignonnais	En lien avec la convention MILDECA/Ville mise en place d'un programme d'actions autour de 2 axes : Prévenir et réduire les risques en milieux festifs (formation des organisateurs d'évènements festifs jeunes) et actions directes auprès des jeunes sur des temps festifs. Prévenir et réduire les consommations de protoxyde et risques associés (formation des professionnels).	Prévention et lutte contre la toxicomanie et conduites addictives	7 500€

ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	Piste d'éducation routière	Sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 de la Ville d'Avignon aux dangers de la circulation sur la route, tout en leur permettant de développer un comportement civique. Leur apporter, également, la possibilité d'acquérir les bonnes pratiques afin de se déplacer à vélo et/ou à pied en toute sécurité. En complément atelier supercircul.	Prévention routière	2 000 €
ESC CROIX DES OISEAUX	Soirées partagées et séjours de rupture	Soirées de convivialité à destination des 18/25 ans co-construite avec les partenaires (médiateurs, ML, ADVSEA) et organisation d'un séjour de rupture avec ce public (7 jeunes) construit avec les jeunes.	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile	3 000 €

RHESO	Permanences d'accueil et d'accompagnement pour les femmes victimes	Permanences permettant un accueil inconditionnel, écoute, information, orientation ainsi qu'un accompagnement individuel sur mesure par des professionnels salariés et spécialisés. Passages de permanences de 2 à 5 jours d'ouverture.	Renforcer la protection des personnes vulnérables	6 000 €
LE JARDIN D'ALICE	Prévention au harcèlement par le biais d'un spectacle suivi d'un échange animé par un psychologue	Pièce de théâtre sur le harcèlement suivi d'un échange animé par une psychologue clinicienne (psy à la Maternité de Carpentras) à destination des CM1/CM2 et 6ème ciblés.	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile	2 000 €
LA COMPAGNIE DES AUTRES	Théâtre forum	Représentations sur le thème de l'emprise mentale, les réseaux sociaux et cyber-danger et les conduites addictives (protoxyde d'azote).	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile	3 000 €

CENTRE SOCIAL OREL	Action de remobilisation d'un public 16/25 ans en rupture et très isolé	Action à destination des 16/25 ans en horaires atypiques (2 soirs par semaine lundi St Jean/vendredi RJ) et en journée si nécessaire pour des temps d'ateliers (sportifs, culturels...) voire des événements extérieurs.	Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile	4 500 €
ET PATATI ET PATATA	Pâtes au beurre	Avignon est le 23ème site national. Action d'accueil et de prévention à destination des familles (en groupe afin de faciliter les échanges entre parents) 2 après-midis par semaine par des professionnels du soin psychique.	Soutien à la parentalité	5 000 €
AMAV	Permanences d'aide aux victimes (convention annuelle)	Permanences gratuites d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement dans les démarches à toute personne qui s'estime victime d'un acte de délinquance.	Renforcer la protection des personnes vulnérables	10 000 €

AMAV	Permanence d'écoute, d'aide et d'orientation psychologique (convention annuelle)	Permanence de libre accès et d'écoute avec une psychologue avec pour double objectif le soutien à la parentalité et l'orientation vers le soin et ce dans des délais raisonnables.	Renforcer protection des personnes vulnérables	7 475 €
AMAV	Intervenant social au Commissariat (convention annuelle)	Création d'un poste d'intervenant social au Commissariat d'Avignon pour les victimes concernées par une affaire présentant un volet social (évaluation des besoins sociaux, intervention de proximité et faciliter l'accès de la personne aux service sociaux et de droit commun).	Renforcer protection des personnes vulnérables	9 725 €

<p>ESPACE PLURIEL</p>	<p>Pied d'immeuble et temps de convivialité spécial jeunes</p>	<p>Développer des opérations pieds d'immeubles sur l'espace public soit 3 actions (Rocade, Barbière et zones d'animation temporaires NPRU) et co-animer des temps de convivialité pour les jeunes en horaires atypiques (6 par an de 18h à 22h) afin de raccrocher les jeunes sur le droit commun (PIJ/Club jeunes).</p>	<p>Prévention primaire et prévention de la délinquance juvénile</p>	<p>3 000 €</p>
---------------------------	---	--	---	----------------

La subvention à l'Association de Médiation et d'Aide aux Victimes (AMAV) étant supérieure à 23 000 €, la signature d'une convention est nécessaire.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Qualité de vie et de ville, sécurité et tranquillité publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la programmation de la première tranche des actions soutenues dans le cadre du Fonds Local de Prévention de la Délinquance pour un montant de 85 200 €;
- **APPROUVE** le versement de subventions aux associations retenues dans le cadre de l'appel à projet;
- **APPROUVE** la signature d'une convention annuelle avec l'association AMAV, ci-jointe;
- **IMPUTE** les dépenses au chapitre 65, compte 65748, du budget principal;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce afférente.

ADOPTE



Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
Mme Martine CLAVEL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 13 MAI 2024
ACTE PUBLIE LE 21 MAI 2024